

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

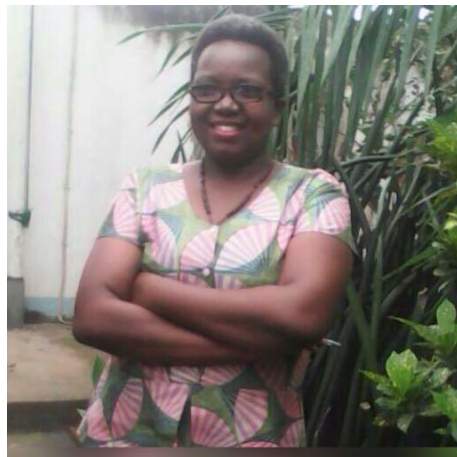
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°84 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 6 au 12 novembre 2017**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 12 novembre 2017, au moins 463 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	<i>4</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	4
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS</i> .....	5
<i>I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE OU AUTRES ENDROITS</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i> .....	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	6
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	6
<i>I.5. ACTES D'INTIMIDATIONS FAITS PAR LES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i> .....	8
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i> .....	9
<i>III. AUTRES FAITS RAPPORTES</i> .....	10
<i>IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	11

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ADG** : *Administrateur Directeur Général*

**BSR** : *Bureau Spéciale de Recherche*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CECAD** : *Caisse d'Epargne et de Crédit pour l'Auto Développement*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CPI** : *Cour Pénale Internationale*

**DAF** : *Directeur Administratif et Financier*

**DCE** : *Direction Communale de l'Enseignement*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**FAB** : *Forces Armées Burundaises*

**MSD** : *Mouvement pour la Solidarité et le Développement*

**MSF** : *Médecins Sans Frontières*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violence Basée sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 8 personnes tuées dont 4 cadavres, 1 portée disparue, 2 torturées, 50 arrêtées arbitrairement et 2 victimes des VBG.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Des actes d'intimidation lors des marches manifestations où les hauts responsables du pays étaient présents ont été relevés dans ce bulletin.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

### ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

#### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

##### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

###### **Une personne tuée en commune Gasorwe, Province Muyinga**

En date du 12 novembre 2017, sur la Colline Kizi, commune Gasorwe, province Muyinga, Pauline Nkurikiyiki, âgée de 60 ans, a été tuée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, elle a été étranglée avec un morceau d'étoffe. Selon les mêmes sources, le mobile du crime serait un conflit foncier.

###### **Une personne tuée en commune et province Rutana**

Dans la nuit du 12 novembre 2017, vers 23 heures, sur la colline Gatongati, zone Gitaba, commune et province Rutana, Jérôme Ntamavukiro, âgé de plus de 65 ans, a été tué fusillé à son domicile par des gens non identifiés.

### **Une personne tuée en commune Mutaho, province Gitega**

Dans la nuit du 10 au 11 novembre 2017, au chef-lieu de la commune Mutaho de la province Gitega, un veilleur qui assurait la sécurité d'une boutique a été tué poignardé par un groupe de gens non identifiés qui ont ensuite pillé toutes les marchandises de cette boutique.

### ***1.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS***

#### **Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 9 novembre 2017, vers 16 heures, sur la colline Gatunguru, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un nommé Ndikiminwe, originaire de la zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura, a été tué fusillé par des policiers tout près de la maison du policier surnommé Rwembe, selon les sources sur place.

### ***1.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE OU AUTRES ENDROITS***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 6 novembre 2017, à la 11<sup>ème</sup> transversale de la zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, le corps sans vie de Floride Nibigira, âgée de 25 ans, cultivatrice, résidant en zone Musenyi, commune Mpanda, a été retrouvé, égorgé par des inconnus. Selon nos sources, Jérémie Bigirimana, époux de la victime, a été arrêté et détenu au cachot de poste de police de Mpanda pour des raisons d'enquêtes. Le cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital Mpanda.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 11 novembre 2017, un cadavre non identifié a été retrouvé sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime a été battue à mort par la population en colère. Le cadavre a été conduit au CDS Rugombo. Selon une source administrative de la zone Rugombo, la victime était un voleur.

#### **Un corps sans retrouvé en commune Buyengero, province Rumonge**

En date du 7 novembre 2017, un corps sans vie d'un nommé Ndereka, a été retrouvé sur la colline Nyacambuko, zone Muzenga, commune Buyengero, province Rumonge. La victime résidait sur cette colline et était suspendue sur un avocatier. Les sources administratives parlent d'un suicide tandis que d'autres indiquent qu'il aurait été étranglé et suspendu sur cet arbre pour simuler un suicide.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

En date du 9 novembre 2017, un corps sans vie de Claude Ndikumwenayo, ouvrier, originaire du quartier Muremera, commune et province Ngozi, a été retrouvé dans une maison au quartier Iteba, commune et province Rumonge. Selon les sources policières, Claude Ndikumwenayo est décédé d'une mort naturelle, ce que réfutent ses proches.

## ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

### **Une personne enlevée en commune Bugabira, province Kirundo**

En date du 8 novembre 2017, un prénommé Eric, enseignant à l'ECOFO Nyamabuye a été arrêté étant au service par Emmanuel Nsaguye, chef des Imbonerakure de la commune Bugabira, selon des sources sur place. Il a été acheminé vers une destination jusqu'ici inconnu, ajoutent les mêmes sources.

## ***I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

### **Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 10 novembre 2017, David Maniragaba, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, de la colline Rusororo, commune Rugombo, a été torturé par des jeunes Imbonerakure conduits par un Imbonerakure connu sous le sobriquet de Manigiri. Selon nos sources, David Maniragaba a été accusé de ne pas être d'accord avec ceux qui critiquaient la décision prise par la CPI de faire des enquêtes sur des crimes commis au Burundi.

### **Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 9 novembre 2017, sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, Jean Ndavuga a été tabassé par des Imbonerakure dont Claude Nsabimana. Les sources sur place indiquent que la victime est en état critique et qu'il est en train de bénéficier des soins dans un centre de santé proche.

## ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

### **Une personne arrêtée en commune Songa, province Bururi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka indique que depuis le 3 novembre 2017 jusqu'au 13 novembre 2017, Mevin Huruma, fils de Niyonkuru Emmanuel et de Esther Bukuru de la colline de Kiryama, âgé de 17 ans, élève au lycée de Kiryama en commune Songa est détenu arbitrairement au cachot de la commune Songa. Selon des sources sur place, Mevin a été accusé de tentative de viol d'un enfant d'une année et 8 mois qui répond au nom d'Irishura Aimée Daniela, fille de Venant Ninyibuka. Les sources sur place indiquent que c'est un montage lié aux mobiles politiques du fait que son père aurait refusé d'être membre du parti CNDD-FDD.

### **Trente-sept personnes arrêtées au centre-ville de Bujumbura**

En date du 6 novembre 2017, des policiers ont arrêté 37 personnes dont 8 femmes et 29 hommes et conduites au cachot du BSR en zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la police faisait la vérification des irréguliers et la libération était individuelle moyennant une rançon dont le montant n'a pas été révélé par notre source au BSR.

### **Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 8 novembre 2017, vers 17 heures, Tite Nduwayo, enseignant à l'ECOFO Gitaramuka, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police au chef-lieu de la commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir puni un élève de cette école. Les proches de cet enseignant rejettent ses accusations et indiquent que Tite Nduwayo serait victime d'être de la composante sociale Tutsi et d'avoir obtenu gain de cause contre son redéploiement injuste. Des amis de cet enseignant soupçonnent l'administrateur de la commune Burambi, Adelaide Nduwimana et le président du parti au pouvoir dans cette commune en même temps conseiller du DCE Burambi, Isaac Ndikuriyo, d'être derrière cette arrestation. Tite Nduwayo est toujours incarcéré au cachot de la commune Burambi.

### **Trois personnes arrêtées en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 8 novembre 2017, Thierry Muhizi âgé de 40 ans, son beau-père Gerad Nzigamasabo âgé de 70ans et la prénommée Juliette âgé de 40 ans, préfète au collège Budahunga, tous de Budahunga commune Bwambarangwe, province Kirundo ont été arrêtés et conduits au PJ Kirundo, selon des sources sur place. Juliette a été accusée de signaler en premier lieu la disparition d'un professeur Thierry Sinigirira. Gérard Nzigamasabo a été accusé d'avoir caché le professeur au moment où les Imbonerakure le menaçaient. Thierry Muhizi a été accusé de mener une bonne relation avec son beau-père du fait qu'il n'avait pas signalé la présence de Thierry Sinigirira dans la maison de son beau-père.

### **Trois personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi**

En date du 6 novembre 2017, trois femmes dont Ndabumvira Marceline, de la colline Gitanga, commune Matana, province Bururi ont été arrêtées par la police. Selon des sources sur place, les conflits fonciers sont à l'origine de cette arrestation. Selon la police, ces trois femmes sont sous la protection de la police contre la colère de la population de cette colline qui voulait les tuer en les accusant d'ensorcellement.

### **Un personne arrêtée en province Gitega**

En date du 7 octobre 2017, vers 17 heures, Juvénal, ex président du comité provincial du MSD à Gitega, a été arrêté et emprisonné arbitrairement au cachot du SNR par Blaise, agent provincial du SNR à Gitega. Il a été interpellé près du bureau provincial du SNR à Gitega situé sur la route Gitega-Muyinga. Au moment de son arrestation, il était en train de faire du sport avec d'autres personnes. Il a été accusé de recrutement des combattants et de s'ingérer dans les affaires du SNR. Il a été relâché le 9 octobre 2017, suite à l'intervention du Commissaire régional de la police à Gitega, Thaddée Birutegusa.

## **Quatre militaires arrêtés en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura**

En date du 6 novembre 2017, Colonel Viator Munyankindi, ADG, Major Nestor Bigirimana, DAF, Lieutenant-colonel Claver Ndikumwami, directeur des approvisionnements et Colonel Antoine Bigayi, tous cadres de la CECAD et ex-FAB, ont été arrêtés au lieu de travail par des policiers et conduits au cachot du SNR en zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent que leur arrestation est liée aux affaires de gestion frauduleuse des crédits octroyés aux militaires en mission de maintien de la paix en Somalie. Les proches de ces cadres sont inquiets du fait qu'une telle affaire soit traitée par le SNR alors qu'il y a le service anticorruption et l'auditorat militaire qui devraient poursuivre ces militaires pour de telles accusations. Après interrogatoire, Major Nestor Bigirimana et Lieutenant-colonel Claver Ndikumwami ont été relâchés vers 22 heures et ont comparu pour interrogatoire au SNR en date du 7 novembre 2017.

## ***I.5. ACTES D'INTIMIDATIONS FAITS PAR LES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD***

### **Marches manifestations contre la CPI dans le pays**

En date du 11 novembre 2017, des manifestations ont été organisées dans toutes les provinces du pays en vue de réfuter la décision de la CPI d'ouvrir des enquêtes sur les crimes commis au Burundi.

A titre illustratif :

- En province Cibitoke, au chef-lieu de la province Cibitoke, des jeunes Imbonerakure conduits par Bucumi, responsable de ces Imbonerakure sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, ont tabassé des gens qui refusaient d'aller aux manifestations contre la décision prise par la CPI.  
Au lycée technique communal de Rugombo, les élèves ont été conduits de force aux manifestations par le directeur a.i de ce lycée lui aussi Imbonerakure du nom de Moussa Manassé Kwizera. Après la manifestation, il a procédé à l'appel et ceux qui se sont absentés devront perdre 9 points en éducation.
- En Mairie de Bujumbura, une marche manifestation a été organisée par des membres du parti CNDD-FDD et certaines personnes ont été forcées d'y participer surtout des taxis vélos et motards, selon nos sources sur place. Un rassemblement des personnes, parmi elles des chômeurs, des taxis vélos, des taxis motards, des tricycles dites « Tuktuk » au rond-point des Nations Unies, a eu lieu et elles se sont dirigées vers le centre-ville à la place de l'indépendance. Sur leur passage comme lors de leur rassemblement, des chants d'exploits de guerre étaient entonnés par des participants comme: « *La bataille que nous avons menée, chers Bagumyabanga était dure, pleine de nostalgie* ». Dans son discours, le porte-parole du ministère de l'intérieur a dit que la décision de la CPI est nulle et sans



effet car le Burundi s'est déjà retiré de cette cour et le document a été antidaté, a-t-il poursuivi.

- En province Cankuzo, à 10 heures, après les travaux de développement communautaires, une marche manifestation a eu lieu en province Cankuzo pour rejeter enquêtes de la CPI sur le Burundi. *"Notre pays est souverain"*, selon Désiré Njiji qui a lu le communiqué du Ministère de l'intérieur, secondé par le prénommé Félicien qui avait représenté le Ministère de solidarité. En commune Cendejuru, l'administrateur a mis en garde ceux qui donnent des informations aux media sociaux dont « Inzamba » et « Humura » tout en expliquant que ces gens soutiennent ceux qui disent qu'ils combattent pour les droits humains alors qu'ils ont donné un coup de main dans le coup d'Etat du 13 mai 2015. Le même discours du Ministère de l'intérieur a été lu.
- En province Mwaro, le directeur du Lycée communal Mwaro, Cassien Niyondiko a mobilisé les élèves et les a obligés de participer dans ces manifestations contre la venue de la CPI. Selon des sources sur place, les participants étaient les élèves et les motards pris par force ainsi que les membres du parti CNDD-FDD.

En commune Kayokwe, vers 10 heures, une marche manifestation a été organisée jusqu'au monument du cinquantenaire situé sur la colline Gihinga, zone Mwaro. La population s'est rassemblée pour faire une marche manifestation pour refuser les enquêtes que la CPI pourrait ouvrir sur Burundi. Vers 11 heures, au stade de Kigutu, le gouverneur a lu le message envoyé par le gouvernement. Dans ce message, on pouvait entendre : *« Le Burundi est un pays souverain et n'entend plus collaborer avec la CPI qui même antidate les documents. Les citoyens doivent lutter contre cette injustice et partialité. Cependant, il faut toujours sauvegarder la paix et la sécurité »*. Les élèves du lycée Mwaro ont été obligés de participer dans la marche manifestation

## **II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE**

### **Deux personnes violées en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 6 novembre 2017, vers 22 heures, au chef-lieu de la commune Kiremba, province Ngozi, un groupe d'Imbonerakure faisait la patrouille. Selon nos sources, deux d'entre eux dont Harera, représentant adjoint des Imbonerakure en commune Kiremba et un autre prénommé Samuel, se sont introduits dans un bistro et ont arrêté deux femmes venues de la commune voisine de Nyamurenza de la même province les accusant de semer le désordre dans ce bar. Ces deux Imbonerakure les ont emmenées disant qu'ils allaient les emprisonner. Mais après quelque temps les habitants de la localité ont retrouvé ces deux femmes dans un état critique couchées dans un immeuble non utilisé du Centre Jeunes et les ont amenées à l'hôpital de Kiremba pour des soins. Selon nos sources, le médecin a confirmé le viol. Les deux Imbonerakure ont été

arrêtés le matin du 7 novembre 2017 par la police pour des raisons d'enquêtes mais ils ne sont plus détenus et la police indique qu'ils se sont évadés.

### ***III. AUTRES FAITS RAPPORTES***

#### **Sept personnes blessées dans Attaque armée en commune Giheta, province de Gitega et commune Ndava, province Mwaro**

Dans la nuit du 12 novembre 2017, vers 1 heure du matin, un groupe de gens non identifiés armés de fusils, couteaux et machettes, a envahi certains ménages de la commune et zone Ndava, selon des sources sur place. En commune et zone Ndava, colline Matongo, ce groupe a blessé Thelesphore Harerimana, Aline Ndayisaba, Emery Irambona et Emmanuel. Le même groupe venait de la commune Giheta, province Gitega, commune frontalière de Ndava où il avait blessé trois personnes, Juvénal Ndereyimana, Catherine Ndayishimiye et Joseph Niyonzima toutes de la colline Musama. Tous ces blessés ont été conduits à l'hôpital de Kibimba.

#### **Une famille menacée en commune Buhinyuza, province Muyinga**

En date du 10 novembre 2017, Venerande Mukampumvya, accusée d'ensorcellement et ses cinq enfants de la sous-colline Burenza, colline Kibimba, commune Buhinyuza, province Muyinga, se sont réfugiés au chef-lieu de la province Muyinga suite à la menace de mort. Selon des sources sur place, ils venaient de passer une semaine au bureau de la commune Buhinyuza, mais l'administrateur communal dit avoir été dépassé par le phénomène des croyances obscurantistes et les ont transférés au chef-lieu de la province. Les victimes accusent le prénommé Pascal d'être à la source de leurs malheurs. Il aurait pillé puis démoli leur maison.

#### **Trois personnes blessées en commune et province Rutana**

En date du 7 novembre 2017, vers 21 heures, sur la colline Matutu, zone Gitaba, commune et province Rutana, des personnes en uniforme policière armées non identifiées, ont pillé tout ce qui se trouvait dans les boutiques et ont tiré sur 3 personnes propriétaires de ces boutiques dont Elvis et Justin Nsabimana. Ces dernières ont été directement conduites à l'hôpital de Rutana. Voyant qu'elles sont grièvement blessées, elles ont été transférées à Bujumbura chez MSF.

#### ***IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD sont signalés.

Le phénomène de cadavres est également signalé dans ce bulletin.

Des actes d'intimidation organisés par les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en complicité avec les administratifs constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir. Des marches manifestations encadrées par des hauts responsables du pays ont été également signalées.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

##### **Au Gouvernement du Burundi :**

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des jeunes de la ligue Imbonerakure, des policiers, des militaires, des agents du SNR et de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De coopérer pleinement avec la CPI en vue de punir les responsables des crimes commis au Burundi.